



# Brevet d'Initiation Aéronautique

Lycée Lalande  
&  
AEROCUBDE BOURG-EN-BRESSE  
*Année Scolaire 2022-2023*

Le Lycée Lalande en partenariat avec l'**aéroclub de Bourg-en-Bresse** propose un enseignement aéronautique au sein de l'établissement. Cet enseignement est également ouvert à tous les étudiants.

- Qu'est-ce que le B.I.A. (Brevet d'Initiation Aéronautique) ?

Le Brevet d'Initiation Aéronautique (B.I.A.) est un examen de l'Éducation Nationale, organisé en collaboration avec l'Aviation Civile. Il se prépare dans les établissements scolaires volontaires.

- Quel est le but du B.I.A. ?

Le B.I.A. sanctionne une initiation à l'Aéronautique. Sa préparation permet d'appréhender un milieu très vaste faisant appel aux disciplines fondamentales. Cette initiation s'effectue en utilisant les notions concrètes de la physique, des mathématiques, de la géographie, de l'histoire, de la technologie, .... Le B.I.A. fait découvrir les divers métiers liés à l'Aéronautique : pilote, mécanicien, contrôleur, météorologiste, agent de piste, hôtesse, ...

- La Formation Comprend

1. **Des Cours théoriques** d'un minimum de 40 heures pour l'année (cours d'1h30). Ces cours seront dispensés par différents formateurs sous la responsabilité de Jérémie ROGER, titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de l'Aéronautique et instructeur à l'Aéroclub de Bourg-Ceyzériat.

Le programme de l'examen :

Matières	Nombre de questions à un point
1. Météorologie et Aérologie	20
2. Aérodynamique, Aérostatique et principes du vol	20
3. Étude des aéronefs et des engins spatiaux	20
4. Navigation, réglementation, Sécurité des vols	20
5. Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial	20
Épreuve facultative : Anglais Aéronautique	20



La durée totale des épreuves, qui ont lieu fin mai est de 3h : la moyenne exigée pour **l'ensemble des épreuves est de 10/20.**



## 2. Des vols découverte à bords des avions de l'Aéroclub de Bourg-En-Bresse.

Ces vols permettent d'illustrer les différentes matières étudiées en cours, ils consistent en :

- **Un vol d'initiation d'environ 30 minutes**, pour découvrir le fonctionnement de la machine et l'environnement de Bourg.
- **Un vol de navigation d'environ 1 heure**, pour découvrir la région en mettant en applications toutes les notions apprises durant l'année.

A ces vols en place pilote, il **convient d'ajouter quelques heures supplémentaires de vol effectuées** en tant qu' « observateur » en place arrière.

### • Modalités pratiques

- Les Cours se déroulent **chaque mardi de 18h00 à 19h30 au lycée Lalande. Premier cours : 26 septembre.**
- **Les déplacements** à l'aéroclub sont sous la responsabilité des élèves ou des familles.
- **Assurances** : L'établissement scolaire est responsable des élèves lors des cours théoriques dans le lycée, l'Aéroclub en est responsable lors des vols.

### • Inscription

Pour s'inscrire au BIA il est nécessaire de contacter Akin Ozdemir pour retirer un dossier.

Clôture des inscriptions : 30 Octobre 2020.

### • Le dossier de candidature au B.I.A. comprend :

- **Une autorisation parentale (pour les mineurs)**
- **Une photocopie de la carte d'identité**
- **Une participation financière de 250 euros** (répartie en 2 chèques à l'ordre de l'aéroclub de Bourg-en-Bresse : un de 200 euros encaissé à l'inscription et un de 50 euros encaissé uniquement en cas d'échec à l'examen).



### • La réussite au B.I.A. permet d'obtenir :

- Des bourses de la Fédération Française Aéronautique pour la préparation des brevets de pilote privé (LALP ou PPL) et une facilitation de l'inscription en Aéroclub.
- Des réductions sur les heures de vol lors de la formation à l'Aéroclub de Bourg-En-Bresse.
- L'inscription sur un Cv de cette réussite, en vue d'un dossier de candidature dans une école d'ingénieur (École des Pupilles de l'air de Grenoble, ENAC, I.U.T. ...)

Pour plus d'informations, contacter : Akin Ozdemir

Portable : 06-85-28-53-84

e-mail : secretariat@ac-bourg.fr



**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes

